



Convention sur la diversité biologique

Distr. : Générale
16 mars 2026
Français
Original : Anglais

**Conférence des Parties à la Convention
sur la diversité biologique**
Dix-septième réunion
Erevan, 19–30 octobre 2026

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation.
3. Rapport sur les pouvoirs des représentants à la dix-septième réunion de la Conférence des Parties.
4. Questions en suspens.
5. Date et lieu des futures réunions de la Conférence des Parties.
6. Rapports des réunions préparatoires intersessions et régionales.
7. Administration de la Convention sur la diversité biologique, budgets des fonds d'affectation spéciale et examen fonctionnel du secrétariat.
8. Mobilisation des ressources et mécanisme de financement :
 - a) Mobilisation des ressources ;
 - b) Mécanisme de financement.
9. Planification, suivi, établissement des rapports et examen :
 - a) Examen mondial des progrès collectifs accomplis dans la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal ;
 - b) Cadre de suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.
10. Mise en œuvre de l'article 8 j) et des autres dispositions de la Convention sur la diversité biologique relatives aux peuples autochtones et communautés locales :
 - a) Mode de fonctionnement de l'Organe subsidiaire chargé du suivi de l'article 8 j) et des autres dispositions de la Convention sur la diversité biologique relatives aux peuples autochtones et communautés locales ;
 - b) Mise en œuvre du programme de travail sur l'article 8 j) et les autres dispositions de la Convention relatives aux peuples autochtones et communautés locales à l'horizon 2030 :
 - i) Lignes directrices en vue de renforcer le cadre légal et politique de la mise en œuvre des cibles 2 et 3 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, y compris les territoires autochtones et traditionnels, afin d'appuyer les pratiques de

- protection et de restauration dirigées par les peuples autochtones et communautés locales (tâche 1.1) et les lignes directrices relatives à l'inclusion et la prise en compte des terres traditionnelles et l'utilisation des ressources dans les processus d'aménagement du territoire et les évaluations d'impact environnemental (tâche 1.2) ;
- ii) Processus de révision et de mise à jour du Glossaire facultatif des termes et concepts clés dans le contexte de l'article 8 j) et des dispositions connexes de la Convention (tâche 5.4) ;
- c) Dialogue approfondi sur l'article 8 j) et les dispositions connexes de la Convention ;
- d) Recommandations de l'Instance permanente sur les questions autochtones.
- 11. Information de séquençage numérique sur les ressources génétiques.
- 12. Questions en lien avec les mécanismes d'appui à la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique et du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, et la sensibilisation à ceux-ci :
 - a) Création et renforcement des capacités, et coopération technique et scientifique ;
 - b) Centre d'échange et gestion des connaissances ;
 - c) Communication, éducation et sensibilisation du public.
- 13. Coopération avec des organisations internationales et des organismes créés en vertu d'autres conventions.
- 14. Intégration de la biodiversité et collaboration avec les gouvernements infranationaux :
 - a) Intégration de la biodiversité dans les secteurs et entre ceux-ci ;
 - b) Collaboration avec les gouvernements infranationaux, les villes et les autres autorités locales afin d'améliorer la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.
- 15. Plan d'action sur l'égalité des sexes.
- 16. Biologie de synthèse.
- 17. Besoins scientifiques et techniques afin d'appuyer la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et les questions en lien avec le programme de travail de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques :
 - a) Examen et analyse stratégiques des programmes de travail relevant de la Convention sur la diversité biologique dans le contexte du Cadre ;
 - b) Examen stratégique et mises à jour du programme de travail élargi sur la biodiversité des forêts ;
 - c) Examen stratégique et mises à jour du programme de travail sur les aires protégées ;
 - d) Domaines de travail pour de futurs travaux possibles dans le contexte du Cadre ;
 - e) Questions en lien avec le programme de travail de la Plateforme.
- 18. Autres questions scientifiques et techniques en lien avec la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal :
 - a) Biodiversité et changements climatiques ;
 - b) Gestion durable de la vie sauvage ;
 - c) Biodiversité marine et côtière, et biodiversité des îles ;

- d) Biodiversité et agriculture ;
 - e) Espèces exotiques envahissantes ;
 - f) Biodiversité et santé.
- 19. Examen de l'efficacité des processus relevant de la Convention sur la diversité biologique et ses Protocoles.
 - 20. Programme de travail pluriannuel de la Conférence des Parties.
 - 21. Questions diverses.
 - 22. Adoption du rapport.
 - 23. Clôture de la réunion.
-